

M. le Prince
M. le Roi
M. le Dauphin
M. le Maréchal de Turenne

Monsieur, Mme

627.

1. F. L.

1654 Je pense que B. C. aura quelque memoire d'un petit Garçon Turc que j'eusse tenu Als. et de Gér. mem. d'our entrepris de neumis à leurs despots. Cest Enfant est devenu comme es son corps capable de recevoir les Armes, à quoy il a esté dessiné, pour avoir emploie ses Rances rassies à lire, à écrire et à l'arithmetique. En quoy se trouvant assez bien instruict, il y a deyr quelque temps que leurs Als. & me juge à propos qu'il fesoit le premier milie dans les Gardes de B. C. n'y ayant jures de fauer à apprendre dans celle qui se nomme aujourd'uy celle des Estats de Holland, pour ceur qui portent immediatam. de la maison d'Orange. Cest auzgy Messieurs du Conseil ont desire que je m'asse la liberte d'imprimer B. C. pour la partie west-Europem de nous faire environdre. Nelle aurait eageable de souffrir que ce pauvre Chrétien proscrit fesoit execté en France à mort ou comme dessus; et sachant le bon plaisir de B. C. j'attendray qu'il lui laisse me faire. L'ordre de mon master ses instructions, deur je puisse faire rapport au Conseil, et acho prenons les mesures à l'aduenir. Ainsi cesse instruction publique. Avoir un Payen de Prise. Iosec m'avancer monseigneur à ce conduire une particuliere en fauer d'un jeune homme Aleman nommé Joannes Georgius Kisselius, résidens depuis quelque années à Lodrin; ou car une diligence effectuée il n'eust avoir acquis une connoissance du our eastord. et universelle en toutes les Langues Orientales qui se compoient aujourd'uy au rang des belles lettres. sans en excepter mesme la Langue Etrangere, connue iusques lors

à ce de nos scieurs, dans l'anglais et fin il voudra aussi clair
 gien l'arabique et l'hebreu et grégoire et gallois. & dans
 nantes à avoir fait faire à ses dépens et pour ses brevets
 les matrices des lettres arabiques, au moyen desquels il voudra
 faire imprimer des livres que le Christien n'a pas bien aimé de
 voir communiquer aux infidèles. Sur ce sujet Monseigneur
 j'envoie à M. C. en qualité de curateur et intendant suprem
 de l'Académie de France et M. le préfet de la Marine, le bulletin
 considérer à tout son plaisir et combillestomme. Il ne débouche pas
 de s'approprier un homme à extrêmement bas de ce qui lui
 manque. Car pour dire ce que monsieur des reportes fera croyable
 le Professeur même qui voudra faire de la profession seulement de
 langue hebreu sans nécessaire à avoir la Théologie, n'en sera pas
 sans qu'il pourra apprendre un certain temps dans l'institution
 de l'université, dont il parle, qui, entre autres, s'est avisé d'en faire
 son étude à enseigner ce qu'il sait que cela peut manquer pour le service
 et recherche. Si M. C. prend la peine de bien vouloir en faire
 je crois qu'il trouvera que de si quelques uns à Francfort ont connu
 du grand succès de ces Études, qui cependant se suivent avec peu
 des inscriptions particulières là où pourraient d'un employ public il n'y
 trouver. Le loisir est les moyens de produire une quantité de choses
 grande service qui à présent s'essouffle dans sa dureté. M. C. voit comme
 à moyen de s'acquitter d'une charge double en se servant de l'ami
 M. le Maréchal de Biron, et en produisant un livre et ornant particulier à la
 Province quelle gouverne. Je m'en rapporte entièrement à la bonté et la vertu
 de ce tuy demandé que la grâce de me condonner la libéralité que je m'offre
 de la donner pour tant de matières écriture de tant de bonnes
 accusations. Cela fait que je veux dire de bonn' de plus en plus
 le bien de l'État et de sa cause, & ce rappeler me mène sans plus
 d'avantage, finis sans autre forme que de la signifier de moi continuer l'ou-
 forme écrit. Le très-humble et obéissant serviteur, La Haye le 1^{er}